

### CONSTITUTION DU DOSSIER POUR LES AUTEURS (SANS PRODUCTEUR)

#### Le dossier version numérique

Dossier à envoyer à [ecriture@auvergnerhonealpes-cinema.fr](mailto:ecriture@auvergnerhonealpes-cinema.fr)  
Le dossier numérique doit comporter un fichier PDF par pièce demandée.

Votre dossier sera consulté sur tablettes tactiles. Afin de garantir un confort de lecture sur celles-ci, tous les éléments devront respecter les consignes de mise en page indiquées suivantes :

- orientation de page : Portrait (à la française)
- police : Arial 16
- marges gauche / droite : 1 cm
- marges haut / bas : 1,5 cm
- format de photo : jpeg

#### Liste des pièces à fournir :

- Fiche de renseignements, à télécharger sur la page « Aide à l'écriture et au développement » de notre site
- Soit un synopsis développé de 6 pages minimum (Arial 16)
- Soit un traitement de 15 à 20 pages (Arial 16)
- Soit une continuité dialoguée (Arial 16)
- Une note d'intention de l'auteur et qui précise les pistes d'écriture ou de réécriture du projet
- Un justificatif de domicile de l'auteur
- Une note expliquant le lien entre le projet et la région, qui donnera lieu à un tournage significatif du projet en Auvergne-Rhône-Alpes
- Un CV de l'auteur avec des liens vers des films antérieurs
- Indiquer si l'auteur a déjà reçu une aide à l'écriture

#### Le dossier version papier

Dossier à envoyer à :  
Auvergne-Rhône-Alpes-Cinéma  
Pôle PIXEL – Bâtiment Production  
24 rue Emile Decorps, 69100 Villeurbanne

- Un dossier complet avec toutes les pièces demandées pour le dossier numérique
- Un second dossier, avec la fiche de renseignements, et le synopsis / traitement / continuité dialoguée